

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

BULLETIN
DE LA
COMMISSION
DES
ANTIQUITÉS ET DES ARTS
(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

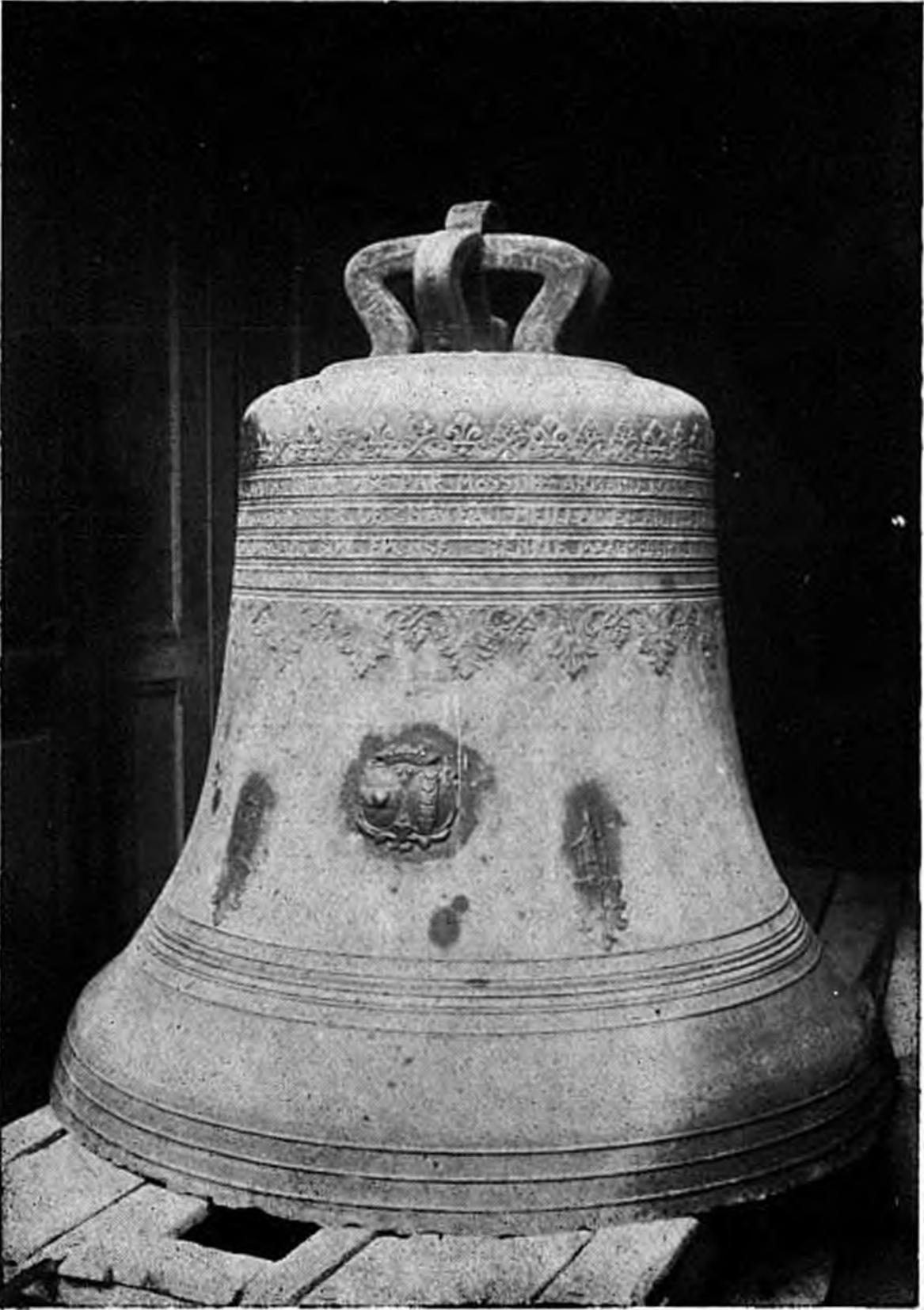
LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES : (ANNÉES 1926-1929)
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XLV^e ET XLVI^e VOLUMES



RODEZ
IMPRIMERIE P. CARRÈRE (MAISON FONDÉE EN 1624)

1931



LA CLOCHE DE BRUNOY.

LES GAUDIVEAU FONDEURS DE LA CLOCHE DE BRUNOY

Trois ans après avoir terminé la monographie de l'ancienne cloche de 1769 (1), celle qui avait eu pour parrain le marquis de Brunoy (2), nous sommes en mesure de donner des détails inédits et du plus grand intérêt sur ses fondeurs les Gaudiveau; et cela, grâce à la découverte que venait de faire M. Robert Mathieu, secrétaire du Vieux Montmartre, découverte dont il eut l'obligeance de nous aviser.

Le lieu où se trouvait la fonderie Gaudiveau lui fut révélé en parcourant le « Registre des Obits fondés en l'église paroissiale de Saint-Pierre et Saint-Denis de Montmartre avec le règlement d'iceux par M. André du Sausay, grand vicaire et official du diocèse de Paris en l'an 1652 », — registre manuscrit fait par Louis Bail et continué par les autres curés — au sujet d'une commande de deux cloches que leur faisait, en 1743, l'abbesse de Montmartre, dame Catherine de la Rochefoucaud de Cousage.

(1) Louis et Jean-Charles Gaudiveau, ses fondeurs, étaient les fils de Louis Gaudiveau père, premier du nom, croyons-nous, à Lieusaint.

(2) Au treizième siècle la paroisse de Brunoy, *ecclesia de Bronnai*, se trouvait dans le doyenné de Moissy, *in decanatu Moissiaci*, terre appartenant à l'évêque de Paris, d'où son nom de Moissy l'Evêque.

C'est aujourd'hui Moissy-Cramayel, près de Lieusaint.

Cf. Longnon (Aug.), Pouillés de la province de Sens, t. VII, p. 357 (Pouillé écrit vers 1205).

Or, c'était à Lieusaint (en Seine-et-Marne), ce qu'on avait ignoré jusqu'à ce jour. On savait seulement que cette famille de fondeurs, les fournisseurs de nombreuses paroisses de Paris et des environs, était originaire de Mormant. Comme on le verra plus loin, les recherches que nous avons effectuées dans les registres paroissiaux, à Lieusaint même, sont venues confirmer la tradition. Voici tout d'abord entre plusieurs, les passages du registre de Montmartre indiquant le lieu où la fonderie était située, et que M. Robert Mathieu avait bien voulu nous transcrire.

Feuillet 60 verso : « L'irrésolution de Madame l'abbesse avait jusqu'icy arrêté la fonte des cloches. Gaudiveau fondeur attendoit avec impatience qu'on lui envoya le model des inscriptions; sa demande estoit juste; Jean Dhuny, maître d'école de Montmartre luy porta à Lieusaint. La fonte s'en fit aussitost et l'on se conforma à l'inscription. Quelque temps après l'on transporta les deux cloches nouvellement fondues de Lieusaint à Mmre.»

Et plus loin, feuillet 61 *recto* : « (Jean Dhuny) avoit porté une lettre à Godiveau, fondeur à Lieusaint. »

Et encore, même feuillet : « Ce maître d'école a porté cette lettre au fondeur à Lieusaint. »

Le registre montmartrois ne porte pas, pour la cloche de Montmartre fondue en 1743, le prénom du Gaudiveau qui l'a signée; mais, à cette époque, il ne peut s'agir que de Louis Gaudiveau le père. On trouve ce nom tantôt écrit Godiveau et même Gaudivau, tantôt Gaudiveau; cependant la première manière est généralement employée par les rédacteurs des registres paroissiaux; quant aux titulaires du nom ils signent Gaudiveau; nous nous conformerons donc à cette dernière orthographe.

Ainsi que nous le disions plus haut, la famille Gaudiveau est originaire de Mormant. Elle y était représentée à l'époque du mariage de Louis Gaudiveau, auteur des Gaudiveau de Lieusaint, par Jacques Gaudiveau, le grand-père. Il semble que l'installation de son fils Louis à Lieu-

saint ait eu pour cause initiale la commande d'une cloche pour la paroisse du lieu; que cet événement l'y avait amené, puis, que la rencontre de sa future femme, conséquence de sa venue, l'avait déterminé à s'y fixer. Tout paraît l'indiquer.

En effet, dans le premier des registres consultés, pour la période qui s'étend de 1701 à 1748, nous n'avons rien trouvé concernant cette famille antérieurement au mariage de Louis Gaudiveau en 1721. Et cet acte nous apprend que les fondateurs de Lieusaint étaient, à cette époque, les deux frères Louis et Jacques qui avaient précisément fondu la cloche de l'église de Lieusaint, cette même année-là (1), tous deux fils de Jacques Gaudiveau de Mormant.

Voici l'acte de mariage de « Louis Godiveau et de Marie Bordier », sa femme, tel que nous l'avons transcrit et lu sur le volume des registres paroissiaux embrassant la période 1701-1748.

« L'an mil sept cent vingt et un le treizième du mois d'octobre, après la publication des bans faite en cette paroisse le dimanche 7^o septembre, le jour de la Nativité, 8^o septembre, et le dimanche 5^o octobre, et dans celle de Mormant, diocèse de Sens, par trois dimanches consécutifs, comme il nous a apparu par le certificat de M. Dupont, vicaire dudit Mormant-en-Brie, auquel nul ne se seroit opposé, après les fiançailles célébrées le 12^o dudit mois, ont été par nous mariez, après que nous avons pris leur consentement mutuel, et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale, Louis Gaudiveau, maître fondeur, fils de Jacques Gaudiveau et de Louise Pinon ses père et mère; d'une part l'époux, et Marie-Jeanne Bordier, fille de défunt Jean Bordier et Marie Léger, ses père et mère, l'épouse, assistez de MM. Jean Beviere, prestre curé de Sessons (2), de

(1) Voy. GUILHERMY (de), *Inscriptions de la France*, t. IV, p. 268.

(2) Cesson.

Jacques Gaudiveau, frère de l'époux, de M. François Pasquier, substitut du procureur du Roy de la ville de Cotebeil, de Noël Lahire, de Claude Guilbert, de Jean Bordier, frère de l'épousée et de Michel Ragan amis de l'épouse, lesquels ont signez :

J. Gaudiveau frère, Beviere, Pasquier, Bordier, Louis Gaudiveau, Marie-Jeanne Bordier, Claude Guilbert, M. Ragan, Noël Lahire, Collin, curé.

Quelques jours après la cérémonie, le 20 octobre, on voit les nouveaux époux assister sur les fonts baptismaux en qualité de parrain et de marraine Pierre-Louis Bordier, né le 19, fils de Pierre Bordier, manouvrier, et de Marie Lefèvre, son épouse. Le parrain est désigné « maître fondeur de cloches de cette paroisse »; il signe : Louis Gaudiveau; sa femme signe : Marie-Jeanne Bordier; Collin, curé, etc.

Les jeunes mariés eurent par la suite une nombreuse progéniture que voici :

1722.

Le 10 septembre, baptême de Louis (1) Gaudiveau, né le jour précédent. Parrain Claude Guilbert, fermier de Sarrigny, marraine Marie-Marguerite Fornillon. H. Gex, vicaire.

1724.

Le 6 may, baptême de Marie-Jeanne Godiveau, née le 4 dudit mois. Parrain Jaque Godiveau, « aussy maître fondeur »; marraine Marie-Marguerite Descartes, etc.

Jacques signe : J. Gaudiveau comme son frère Louis.

1726.

Le 11 février, baptême de Marie-Cathérine Godiveau, née le mesme jour. Parrain Etienne Lahire; marraine, Marie-Jeanne Le Grain (2); Chauvet, vicaire. Le 13 février,

(1) Comme son père.

(2) Au siècle précédent, un maître des Requêtes de ce nom, J.-B. Legrain, mort en 1642, avait composé une *Description de*

décès de Marie-Catherine, fille de Louis Godiveau « marchand », et de Marie-Jeanne Bordier, etc.

1727.

Le 15 janvier, baptême de Jean-Charles Godiveau. Parrain Charles Motteau jeune; marraine Elisabeth Rondeau, etc.

1730.

Le 29 octobre, baptême de Louis-Jean Gaudiveau, né le jeudi 27, fils de Louis Gaudiveau « marchand mercier » et fondeur de cloches, et de Marie-Jeanne Bordier, etc. Le parrain M. Louis Chevalier, fermier de Chantreau, paroisse de Moissy, la marraine Mme Marie Dupin, épouse de Mathurin Duclos (1), maître de la poste. Le père absent. Caron, curé de Lieusaint.

1733.

Le 10 juillet, baptême de Marie-Françoise Gaudiveau, née hier, du légitime mariage du sieur Louis Godiveau « marchand de cette paroisse », et de Marie-Jeanne Bordier, son épouse. Parrain, M. Caré, chirurgien de cette paroisse, la marraine Marie-Marguerite Legras.

Comme on le voit Louis Gaudiveau et Marie-Jeanne Bordier, sa femme, eurent six enfants en douze années de mariage, trois garçons et trois filles de naissances régulièrement alternées. Il avait réuni à son industrie de fondeur un commerce de mercerie.

En 1748, lors du mariage de leur fille aînée Marie-Jeanne, l'acte déclarait la mère décédée; elles avaient toutes deux mêmes prénoms.

Marie-Jeanne Gaudiveau avait épousé, le 4 novembre 1748, Germain Léger, marchand épicier de Melun, de la paroisse Saint-Aspais, fils de Jean Léger, jardinier, et

Montgeron, Chalandray, etc. Il était aussi l'auteur d'une *Décade du règne de Louis XIII*.

(1) L'ancêtre de Duclos, maître de poste, du *Courrier de Lyon*.

de défunte Françoise Ligne (?) inhumée à Sainte-Marguerite à Paris, le 4 mars 1740. Bien qu'elle fût âgée de 24 ans, son acte de mariage la déclara fille mineure.

Elle était assistée de Louis Gaudiveau, son père et tuteur, de Simonne Gautier, sa belle-mère, de Louis Gaudiveau, son frère, P. Gaudiveau, Duclos, etc. Caron, curé de Lieusaint.

La cadette Marie-Françoise Gaudiveau se mariait plus tardivement. Elle épousait à l'âge de trente ans, le 15 novembre 1763, Jérôme Barnabé Thébault, poëllier, de la paroisse de Notre-Dame de Mehun, diocèse de Bourges, demeurant sur la paroisse Notre-Dame de Corbeil depuis cinq ans. Avaient signé sur le registre : Louis Gaudiveau, père de l'épouse, Louis Gaudiveau, frère de l'épouse, J.-C. (Jean-Charles) Gaudiveau, autre frère, Jean Gaudiveau, cousin-germain, etc., de La Cour, curé de Lieusaint.

Moins d'un an après le mariage de sa dernière fille, Louis Gaudiveau, le père, et le fondateur de la famille à Lieusaint, y mourait en 1764. Il y fut enterré :

« L'an mil sept cent soixante quatre et le quinze de septembre a été enterré dans le cimetière de cette paroisse Louis Godiveau, fondateur, âgé d'environ soixante-douze ans décédé le jour d'hyer muni des sacremens de l'Eglise. Présents : Louis Gaudiveau, Jean-Charles Gaudiveau, et de (sic) Marie-Jeanne Gaudiveau ses enfants, et de Jérôme Barnabé Thébault, son beau-fils, signés avec nous : L. Gaudiveau, J.-C. Gaudiveau, Thébault, M. Gaudiveau, de La Cour, curé de Lieusaint. »

Postérieurement à l'année du décès de Gaudiveau père nous avons encore relevé sur les registres la naissance de deux de ses petits-fils de la lignée de Marie-Françoise :

Le 3 août 1767, baptême de Louis-Barnabé, né le premier du mois, fils de Jerosme Barnabé Thébault, chaudronnier, et de Marie-Françoise Godiveau, mariés de cette paroisse. Parrain Louis Godiveau, marchand chande-

liet de Paris; la marraine Marie-Jeanne Godiveau, épouse de M. Léger, marchand de Melun. Suivent les signatures parmi lesquelles celle de De La Cour, curé de Lieusaint.

Le 19 janvier 1770, baptême de Louis-Claude Thebault, fils des mêmes, etc.

N'ayant plus rien trouvé dans ce registre, qui ait concerné les Gaudiveau, au-delà de cette époque et pour la période finissant en 1791, faut-il en déduire qu'au moment de la Révolution, peut-être auparavant même; le ou les fils Gaudiveau qui avaient succédé à leur père, auraient changé de profession ou joint à celle de fondeur de cloches un commerce qui s'y rattache (1), ainsi que paraîtrait l'indiquer l'acte de baptême de Louis-Barnabé Thebault qualifiant Louis Gaudiveau, l'aîné des fils, de « marchand marchandier à Paris »? Ou bien, ce dernier s'était-il établi, dès ce moment-là, à Paris, rue Saint-Victor, et avait-il conservé sa fabrique à Lieusaint? Nous ne saurions le dire.

Les plans cadastraux que nous avons consultés à la mairie de Lieusaint — en mauvais état à vrai dire — ne font pas mention du nom des Gaudiveau, non plus que de l'emplacement d'une fonderie. Bien plus, le nom de ces fondeurs ne rappelle même rien aux habitants du pays que nous avons interrogés à leur sujet. Ils ignoraient, ce que nous leur avons appris, que la cloche de leur église avait été fondue par un fondeur du lieu!

La tradition étant devenue muette sur leur nom, ne serait-ce pas une raison de plus qui viendrait à l'appui de l'hypothèse que nous avons émise, à savoir que les Gaudiveau avaient peut-être quitté Lieusaint dès avant la Révolution?

Nous ne voulons pas terminer sans consigner ici deux remarques cueillies en parcourant les registres dont nous venons de faire état.

(1) Ainsi que nous le disons dans la monographie de la *Cloche de Brunoy*.

La première est une note, combien suggestive! tracée en marge d'un feuillet de l'année 1715 par la main du curé du temps, et en regard de l'inscription d'un acte « du mardi 27 aoust » : — « Mort de Louis XIV. Louis XV, son arrière-petit-fils, âgé de 5 ans, 6 mois et demy »; sans plus.

La seconde, c'est, ainsi que nous nous y attendions du reste, que nous n'y avons pas trouvé trace du nom de Michau ni d'aucun habitant de ce nom, puisque la légende du *Meunier Michau* est apocryphe, de l'aveu de l'auteur de la *Partie de chasse* lui-même, nous avons nommé Collé, qui l'a créée et l'a dit!

Nous avons seulement relevé, au 27 mai 1713, l'inhumation de Pierre Richard, fils de Nicolas Richard, jardinier, descendant peut-être d'un meunier (?), dont le nom, fort commun en France, aura sans doute servi pour les légendes des gravures et lithographies relatives au *Meunier Michau* éditées à l'époque de la Restauration, sous la rubrique *Les descendants de Michau*.

Des cartes de ce temps qui indiquent l'emplacement du moulin du meunier Michau, le dire d'un historiographe de 1849, notaire en la région, prétendant qu'il existait encore à Lieusaint des habitants du nom de Michau ont contribué à perpétuer la légende qui vit encore (1).

(1) Voir *Le Comte de Provence à Brunoy*, Paris, Schmit, 1909.

Robert DUBOIS-CORNEAU.

Décembre 1930.